

Rapports de majorité et de minorité de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la projet de délibération du 10 mars 2021 de MM. et Mmes Timothée Fontolliet, Delphine Wuest, Brigitte Studer, Eric Bertinat, Alain de Kalbermatten, Alia Chaker Mangeat, Olivier Gurtner, Maryelle Budry et Laurence Corpataux: «Piétonisation de Rive sans parking souterrain».

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 8 février 2022)

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à présenter un plan de mobilité qui vise la fluidité du trafic routier, aux alentours du secteur visé par la PR, pour tous les utilisateurs de la route (TPG, vélos, piétons, véhicules de livraisons, voitures).